

Suffixe littéraire -ance

Autor(en): **François, Alexis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **4 (1939)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-6611>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Suffixe littéraire *-ance*

Nul n'ignore que le suffixe français nominal héréditaire *-ance* (lat. *-ANTIA*), extension du participe présent, après avoir abondamment proliféré jusqu'au seizième siècle, passe par une sorte d'éclipse à partir du dix-septième. Il devient archaïque. D'une part les mots en *-ance* vieillissent en masse, expulsés des séries de doublets si caractéristiques de l'ancienne langue (*partance, partage, partement, départie, départ*, etc.) soit par leurs concurrents populaires (postverbaux, infinitifs substantivés), soit par la dérivation savante (mots en *-té, -ment, -tion*). Ceux qui survivent, relativement peu nombreux, le doivent à quelque hasard particulier (analogie, extension ou localisation de sens ou d'emploi). Certains se réfugient dans les jargons professionnels: *partance, observance, repentance, quittance, finance*, etc.

D'autre part, ce qui reste de la dérivation vivante n'est plus que l'ombre de la dérivation savante en *-ence*, désormais prédominante (*ingérer-ingérence*). Si la distinction graphique n'a été maintenue qu'à grand'peine par l'orthographe étymologique (la confusion des deux suffixes est fréquente dans les textes de moyen français), il n'en reste pas moins qu'elle traduit une origine différente dont le sentiment s'est maintenu dans la langue. Les nouveaux termes en *-ence* sentent plus ou moins leur Ecole.

Enfin, plus encore que la dérivation savante (*intermittence-intermittent*), la dérivation populaire des mots en *-ance* s'appuie désormais sur le couple du substantif dérivé et du participe-adjectif ou substantif (*gérance - gérant, intransigeance - intransigeant*).

Les dérivés de substantifs se rencontrent tout particulièrement dans la langue administrative. Aux ancêtres: *intendance, surintendance* (ou *superintendance*), *lieutenance*, le dix-huitième siècle, que nous prenons comme premier terme de notre étude, ajoute

vétérance, abusivement formé sur *vétéran* (1707), *ambulance* (1752, au sens d'emploi de commis *ambulant*), *surveillance* (de *surveillant*, terme d'église ou de collège). Sur le patron de *lieutenance*, Beaumarchais invente (?) *adjudance*¹.

Quant aux dérivés d'adjectifs, de beaucoup les plus nombreux, ils pullulent dans le vocabulaire philosophique et surtout moral. La même époque nous a donné *transcendance* (1735), *prépondérance*, *bienfaisance* (refait par l'abbé de St-Pierre), *malfaisance* (1791), *insignifiance* (1783), *obligance* (synonyme analogique de *complaisance*), *suffisance* au sens d'orgueil. Restif hasarde *sémillance* (1784). Le style précieux dont use Laclos, va jusqu'à lancer métaphoriquement *stagnance*: « une lettre n'a pas . . . cette *stagnance* si éloignée de l'amour » (*Liaisons*, 1782). Ce n'est pas encore cette reprise générale des mots en *-ance* à laquelle nous fait assister le romantisme en quête d'expression pittoresque. Mais on s'en approche.

Elle est préparée par la néologie archaisante de la fin du siècle. Marmontel (*Discours sur l'usage*, 1785), Féraud (*Dictionnaire critique*, 1786), Sébastien Mercier (*Néologie*, 1801), un peu plus tard Pougens (*Archéologie*, 1821), l'Académie même dans la cinquième édition de son Dictionnaire (1798), interviennent en faveur de mots délaissés tels que *souvenance*, *accointance*, *accoutumance*, *apercevanche* (dont use La Harpe en son *Lycée*), *désespérance*, *outrance*, *outréculance*, *remembrance*, *advertance*, *conjouissance* (congratulation), *nuisance*, *voulance*, voire *malaisance*, *préordonnance*, *décevanche*, *discordance*, *demeurance*, etc.

Mieux encore, la synonymie rationnelle des épigones de l'abbé Girard, par la plume de l'abbé Roubaud (*Synonymes français*, 1786 et 1796), découvre, en partant du principe du sens accessoire, une sorte de signification générale propre à chaque suffixe. Pour sa part, « la terminaison *-ance*, *-ence*, lat. *-antia*, *-entia*, désigne l'existence, la durée, la possession d'être, l'état de subsister ». A entendre Roubaud, dont Urbain Domergue recueille l'enseignement dans son *Journal de la langue française* (1791), la nuance

¹ Cf. F. GÖHIN, *Transformations de la langue française au XVIII^e siècle*, p. 238.

est perceptible dans *repentance* et *repentir* comme dans *pénitence* et *peine*, dans *espérance* et *espoir* comme dans *concurrence* et *concours*, dans *déplaisance* et *déplaisir*, « et mille autres mots semblables ». *Souvenance*, mot « disgracié », en particulier, « n'est pas un simple souvenir, quelquefois momentané, accidentel, fugitif; c'est un souvenir durable, constant, fidèle, toujours plus ou moins présent en quelque sorte ». Sous une forme assez gauche, on voit poindre ici le travail des stylistes romantiques dont le vocabulaire s'ouvre tout grand à l'imagination. Ce que l'on appellera plus tard une révolution se prépare dans les théories des néologues de la fin du dix-huitième siècle. Pour Mercier les mots sont comparables à la lampe de l'émailleur, et pour Joubert, au vers luisant.

De la révolution même, Chateaubriand revendique la paternité. En ce qui concerne les mots en *-ance*, il la partage, comme on le verra plus loin, avec d'autres. Cependant il est juste de le faire passer en tête de notre revue. Dans le *Dernier Abencérage*, *souvenance* est encore un mot de romance:

Combien j'ai douce souvenance
Du joli lieu de ma naissance...

Mais les notes, peut-être contemporaines, du *Voyage à Clermont* (1805) lui donnent déjà un tout autre caractère: « J'ai voulu, avant de mourir, jeter un regard sur l'Auvergne en souvenance des impressions de ma jeunesse ». C'est surtout dans les derniers écrits de Chateaubriand que foisonnent les mots en *-ance*: *compatissance*, *faillance*, dans le *Mémoire sur la captivité de la Duchesse de Berry* (1833), *souvenance*, *repentance*, *remembrance* dans la *Vie de Rancé* (1844), enfin, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, à partir de 1830: *l'unisonance* des vagues (I, 164, éd. Biré)¹, *usance* (I, 429), *compatissance* (II, 93)², *déplaisance* (V, 232), *luisance*

¹ Cf. dans le texte primitif du *Séjour à Venise*: « leur voix se perdait dans l'unisonance (sic) des flots » (éd. LE VAILLANT, p. 172). C'est un mot de l'*Archéologie* de PUGENS, p. 259.

² Dans un autre passage (IV, 428), l'édition originale reproduite par Biré substitue *humeur compatissante* au texte primitif des manuscrits: *compatissance* (éd. LE VAILLANT, p. 104).

(VI, 283), *désespérance* (passim), etc. *Fragrance*, mot d'emprunt, qu'on trouve dans le même texte (I, 408), est en train de refaire fortune¹. Les carnets de notes de Chateaubriand conservés à Combourg le montrent à l'affût de pareils termes: *doutance*, « ce champ-là était à mon *avenance* »².

Dans les mêmes listes figurent encore *sapience*, *efforescence* (d'*éphorescent*). Aussi bien est-ce une question de savoir quel rapport le romantisme établit entre les deux suffixes. Rationnellement, nous l'avons vu, Roubaud déjà les confondait. Mais dans le style même, dont ils composent une seule harmonique, il semble que l'oreille musicale les unisse. De là la transposition dans le langage poétique de nombreux termes de l'École. Tel *effluence* introduit par le chimiste Nollet, enregistré comme terme scientifique par l'Académie en 1798: *les effluences électriques*. Chateaubriand s'en sert pour peindre ses Floridiennes: « dans une atmosphère de parfums émanés d'elles, comme des orangers et des fleurs dans les pures *effluences* de leur feuille et de leur calice » (*Mémoires*, I, 408). L'observation s'applique plus particulièrement au suffixe *-escence*. A la même époque *nitescence*, frère d'*efforescence*, surgit simultanément sous la plume de Sainte-Beuve — « ses yeux ... étincellent d'une vague *nitescence* » (*Volupté*, XX) —, et de Balzac: « la *nitescence* que donnent au teint l'air pur des montagnes et le reflet des neiges » (*Séraphita*, I).

Au surplus, le même Balzac n'a pas attendu l'exemple de Chateaubriand pour faire sonner, lui aussi, les finales en *-ance*. Aussi curieux de vieux langage que le collectionneur des carnets de Combourg, il le surpasse dans le pastiche. Tout naturellement le jargon archaïsant des *Contes drôlatiques* s'émaille de mots caractéristiques: *compatissance* (2^e dizain, 1833, éd. Houssiaux, XX, 283), *repentance* (275), *allégeance* (282, 'allègement'), *chevance* (294, 323), *appartenance* (333), *accoutumance* (360, 365), *fiance*

¹ Il avait existé au moyen-âge: *fragrance* ou *fraglance*. Brillat-Savarin le ressuscite avant Chateaubriand (LITTRÉ, *Suppl.*). Il est recueilli comme néologisme dans le *Complément du Dic. de l'Académie* de BARÉ, en 1842.

² *Bulletin de la Société Chateaubriand*, n° 4 (1934).

(361...), *mouvance* (363, 'mouvement'), *consonnance* (362), *concordance* (371), *ordonnance* (372, 'ordre', 'commandement'), *avance* (405, 'événement'), *méconnaissance* (424), etc. On y trouve même *corporance* écrit *corporence* (393, 433) et *valissance* écrit *valiscence* (181, 235), de l'adjectif *valissant* 'vaillant ou valant'. L'antiquité de ces mots — je pense à *compatissance* — n'est pas toujours attestée.

De là les mots en *-ance* débordent dans la prose ordinaire de Balzac. Sa correspondance même n'en est pas exempte. Voici, dans les *Lettres à l'étrangère*, *observance* figurément transposé du langage d'église (I, 251), *accoutumance* (I, 426), *accointance* (II, 139), *remembrance* (II, 294), *désespérance* (II, 386). Mais la prose des romans surtout nous montre les mots en *-ance* doués d'une vigueur nouvelle empruntée au romantisme le plus pur. *Compatissance* apparaît pour la première fois peut-être dans *Gobsek* (1830) — à supposer que le texte est bien primitif —, de là passe dans *Eugénie Grandet* (1834), le *Lys dans la Vallée* (1835), *Honorine* (1843), etc. Pour *Eugénie Grandet*, l'auteur forge aussi, bien curieusement, *fécondance*:

« Dans la pure et monotone vie des jeunes filles, il vient une heure délicieuse, où le soleil leur épanche ses rayons dans l'âme, où la fleur leur imprime des pensées, où les palpitations du cœur communiquent au cerveau leur chaude *fécondance* » (V, 248).

Ainsi les mots en *-ance* prennent-ils fréquemment, dans la *Comédie humaine*, un sens plus ou moins métaphysique ou mystique. On en jugera en confrontant les citations suivantes:

« Il naîtra donc des souvenirs sous le poids desquels je succomberai, si déjà la *souvenance* d'une heure douce et familière me fait pleurer de joie, attendrit, pénètre mon âme... » (XVI, 185, *Louis Lambert*).

« J'avoue que je ne puis me défendre pour cette femme d'un sentiment admiratif et d'une *compatissance* sur laquelle Gobsek me plaisante encore » (II, 410, *Gobsek*).

« La *compatissance* et la tendresse d'une jeune fille possèdent une influence vraiment magnétique » (V, 263, *Eugénie Grandet*).

« Elle abaissa ses regards vers la terre pour ne pas voir dans les miens sa peine agrandie, ses sentiments devinés, son âme caressée

en mon âme, et surtout la *compatissance* encolorée d'un jeune amour prêt, comme un chien fidèle, à dévorer celui qui blesse sa maîtresse... » (VII, 370, *Lys dans la Val*).

« Cette charmante créature... ayant en dehors de l'amour des trésors d'affection à dépenser, elle me les offrit avec d'enfantines effusions, avec une pitié certes qui eût rempli d'amertume le roué qui l'aurait aimée; car, hélas ! elle était toute charité, toute *compatissance* » (IV, 387, *Honorine*).

« Il était impossible de ne pas deviner les sources du chagrin qui attendrissait les tempes de la comtesse et lui faisait taire une de ces pensées qui n'ont que Dieu pour confident, mais qui donnent au front une terrible *signifiance* » (VII, 275, *Lys dans la Val*).

« Je crus deviner un sens à ses paroles, une mystérieuse *signifiance* qui me la rendit complètement sublime » (VII, 310, *ibid.*).

« Il est dans la nature des effets dont les *signifiances* sont sans bornes, et qui s'élèvent à la hauteur des plus grandes conceptions morales » (VII, 325, *ibid.*).

« Cette *consonnance* dite dans les larmes par sa voix, quel paiement de ce qu'on devrait appeler les calculs usuraires de l'amour ! » (VII, 351, *ibid.*).

De la même façon l'idée du symbole sera introduite par Baudelaire dans la poésie de la seconde moitié du siècle à l'aide du mot mystérieux *correspondance*... C'est le cas de répéter avec le philosophe de *Louis Lambert*: « Le verbe n'a rien d'absolu: nous agissons plus sur le mot qu'il n'agit sur nous; sa force est en raison des images que nous avons acquises et que nous y groupons » (XVI, 121).

Ainsi revigoré par les maîtres du romantisme, le suffixe *-ance* ne pouvait manquer de fournir une nouvelle carrière dans la littérature qui leur succède.

Deux ou trois pages de sa *Vieille maîtresse* (1851) suffisent à Barbey d'Aurevilly pour introduire *rutilance* et *fulgurance*, à côté du romantique *nitéscence* (I, 11). Une fois de plus *remembrance* marqué d'italique, ressuscite dans le *Chevalier Des Touches* (1864): « sa *remembrance* sur lady Hamilton » (IV)¹. Après quoi un poète et un romancier préparent l'introduction d'*attirance* dans la langue littéraire où il connaîtra une si belle fortune. Avant

¹ C'est peut-être un anglicisme.

Th. Gautier dans le *Capitaine Fracasse* (XVII)¹, Baudelaire, dans les *Fleurs du mal*, lui fait un sort:

Des cieus spirituels l'inaccessible azur...
S'ouvre et s'enfonce avec l'attirance du gouffre,

lit-on dans l'*Aube spirituelle*, pièce écrite en 1854, publiée l'année suivante dans la *Revue des Deux-Mondes*.

Au goût romantique, Flaubert avait accordé *ressouvenance* dans sa première *Education sentimentale* (éd. Conard, 20). Il lui fait une concession plus mémorable avec *assouvissance*, qui brille en deux passages de *Madame Bovary* (1857): « Comme si la nature n'eût commencé à être belle que depuis l'*assouvissance* de leurs désirs » (III, III), et: « Les plantes des pieds si rapides autrefois quand ils couraient à l'*assouvissance* de ses désirs » (III, VIII).

L'origine probable de cet archaïsme a été dévoilée par Jean Giraud². Dans une note de l'*Histoire de France* de Michelet, t. V (1841), volume consacré à Jeanne d'Arc, l'auteur cite de seconde main, en le modifiant, un passage du chroniqueur Olivier de la Marche: « Que j'aie de mes désirs assouvissance et jamais d'autres biens »³. Est-ce bien là que Flaubert a découvert son *assouvissance*? On peut le croire, surtout si l'on considère que la *Vie de Jeanne d'Arc* a reparu en édition séparée, populaire, en 1853. La même année — coïncidence au moins curieuse — Flaubert écrivait déjà à son amie Louise Collet: « Les estomacs qui trouvent en la ratatouille humaine leur *assouvissance* ne sont pas larges » (*Corr.*, II, 226). C'est une première étape; après quoi *Madame Bovary* nous montre le terme achevant son évolution vers le style romanesque et mystique. *Assouvissance* au lieu d'*assouvissement*, note G. Pellissier à propos du passage tiré de la mort de l'héroïne, « parce qu'il fallait,

¹ A. DARMESTETER, *De la création actuelle des mots nouveaux dans la langue française*, p. 87.

² *Un souvenir de Michelet dans « Madame Bovary »*, dans la *Rev. d'hist. litt. de la France*, 1936, p. 405.

³ Texte original: « Je désire que puisse avoir de mes désirs assouvissance, et jamais d'autres biens n'eusse » (III, p. 68).

pour exprimer, en ce passage, la joie et le triomphe de l'amour, un terme dont le son eût plus d'éclat »¹. D'accord, mais en précisant que Flaubert semble dès lors bien décidé à limiter son effet. Quand Mme Bovary lit Balzac et Georges Sand, elle se borne à y « chercher des *assouissements* imaginaires pour ses convoitises personnelles » (I, IX).

Le cas des Goncourt, créateurs ou ordonnateurs du style impressionniste, est connu. Je ne signale que pour mémoire le vieux mot *truculence*, synonyme de *féroçité*, deux fois l'hôte du *Journal*, et dont Eugène Ritter² a signalé l'apparition dans les *Plaidoyers* de Simon Marion (1629). Dans le *Journal* également, le suffixe *-ance* est représenté par trois vocables répétés avec une certaine complaisance: *bruyance*, *entrance*, *anhélançe*: « J'écoute l'anhélançe de sa respiration »³. Le motif est-il suffisant pour prêter par dessus le marché à nos auteurs *captivance* et *fragrance*, comme l'on fait soit Reboux et Muller, soit Proust dans leurs pastiches⁴? La préférence des Goncourt va visiblement au suffixe *-ment*: *regimbement*, *enragement*, *fouellement*, etc. Ils sont peintres plutôt que musiciens.

Au contraire l'école dite « symboliste » donne à fond dans la musique. Le succès littéraire du suffixe *-ance*, modéré jusqu'alors, se transforme en apothéose.

On sait la curieuse théorie développée par Paul Adam sous le pseudonyme de Jacques Plowert dans son *Petit glossaire pour servir à l'intelligence des auteurs décadents et symbolistes*:

« *Ance* marque particulièrement une atténuation du sens primitif, qui devient alors moins déterminé, plus vague, et se nuance

¹ *La langue littéraire contemporaine*, dans la *Revue Finot*, 15 sept. 1904, p. 135.

² *Quatre dictionnaires français*, Genève 1905, p. 231: « Ce peuple de fer, espris de rage, conceut en ses mœurs barbares tant de *truculence* contre les deux ostages, que jamais menaces ne furent plus horribles ».

³ Cf. MAX FUCHS, *Lexique du « Journal des Goncourt »*, 1912.

⁴ REBOUX et MULLER, *A la manière de...*, 1910, p. 163: « cette *captivance* flexible qu'on voit aux Geishas d'Hokousai. » — PROUST, *Temps retrouvé*, I, p. 129: « la *fragrance* de ses hautes futaies à la Laurence ».

d'un recul (!). Ex.: *lueur, luisance*. *Lueur*, c'est l'effet direct d'une flamme, *luisance* sera un reflet de flamme dans un panneau verni, dans la nacre humide de l'œil, dans le froc d'une sombre et soyeuse étoffe, etc., la syllabe *ance* produisant l'illusion sonore des dernières vibrations d'une corde harmonique au moment où elle va cesser de bruire. Le mot officiel *assonance* donne la marque étalon qui justifie la tentative. »

L'explication est bien digne d'un successeur de l'abbé Roubaud, avec cette différence que celui-ci ne songeait guère à la « corde harmonique ». Quant à la définition de *luisance*, que l'école a consacrée, elle est discutable si l'on se reporte au texte des *Mémoires d'Outre-Tombe*: le Tasse « supplie une chatte de lui prêter la luisance de ses yeux pour remplacer la lumière dont on l'a privé » (Littré, *Suppl.*).

Les premiers romans de Paul Adam joignent l'exemple à la théorie. Le *Thé chez Miranda* (1886), *Soi* (1886), les *Demoiselles Goubert* (1887) multiplient les *attirance, désespérance, déformance, étirance, mirance, navrance, regrettance*, les *atténuaance, chevrotance, énerance, ondulance*, les *seyance, tremblance, vibrance*, sans parler des *stagnances de l'âme*, qui nous ramènent à Laclos.

Les autres pourvoyeurs du *Glossaire* de Plowert sont Gustave Kahn, qui partage avec Paul Adam la responsabilité de la théorie des suffixes mobiles¹, et Francis Poictevin. Les *Songes* du second (1884) fournissent *luisance* et *radianance*, les *Palais nomades* du premier (1887), *allance, errance, fragrance, ondoyance*, ainsi que *récurance*, mot de la critique baudelairienne (Littré, *Add.*). Des *Complaintes* de Laforgue (1885), Plowert ne tire que *latence* formé sur *latent*: « limbes des latences » (*C. du sage de Paris*), repris par Retté dans ses *Cloches de la nuit* (1889): « Car l'œuvre est en latence... » Les *Moralités légendaires* permettront d'y joindre *ambulance, exorbitance*, et les *Inédits*, la *mourance* du jour². Les *Syrtes* de Moréas (1884) avaient déjà fait sonner *remembrance* et *érubescence*. En feuilletant les auteurs des années

¹ Voir sa note dans l'*Art symboliste* de GEORGES VANOR, 1889, p. 20. Il y soutient comme « premier principe », qu'« un mot n'a pas de désinence obligatoire ».

² FR. RUCHON, *Jules Laforgue*, Genève 1924, p. 158.

90, on découvre une « *recouvrance* d'êtres chers » dans *Bruges la Morte* de Rodenbach (1892), une « *attirance* des choses qui donnent la mort » dans le *Jardin de l'Infante* de Samain (1894), une « *scintillance* des étoiles » et une « *aperceance* (apparition) de femme » dans la *Nageuse aux étoiles* de Robert de Souza (1896), des « *fragrances* de champs mûrissants » dans la *Légende de la vie* de Camille Lemonnier (1896), une « *ambiance* des jeux de la lumière » dans la *Chanson des oiseaux* de Vandeputte (*Art jeune*, 15 décembre 1895)¹.

Peut-être y a-t-il quelque malice supplémentaire dans le titre du pamphlet de Gabriel Vicaire contre l'école symboliste: *Les déliquescences, poèmes décadents d'Adoré Floupette* (1884). Encore un mot scientifique transporté — ironiquement — dans la poésie!

Parmi les écrivains d'une époque plus récente, Gide est apparemment celui qui reste le plus sensible à la musique des mots en *-ance*. A peine est-il postérieur du reste aux précédents. Les *Cahiers d'André Walter* (1891), *El Hadj* (1899), qui se rattachent encore à l'esthétique symboliste, parlent de « *remémorances* affectueuses », d'une « *longue errance* »² (*Œuvres*, I, 146 et III, 67). La *Porte étroite*, qui s'en sépare, préfère *plaisance* à *plaisir*: « consultant peu ma *plaisance* » (V, 95). Les *Caves du Vatican* (1914) hasardent *reluctance* pour *résistance*: « Il semblait... que ce fût sans trop de *reluctance* que cette femme s'y pliait » (VII, 273). Ici et là se placent encore, chez Gide, quelque *vagabondance* (*Journal*, 1912, VII, 519), ou quelque *luisance* en parlant soit de la lune (*Journ.*, 1922, XI, 343), soit de l'orteil de la statue de St-Pierre usé par les baisers des fidèles (*Caractères*, 1925, XII, 4). Dans la traduction d'une nouvelle de Pouchkine publiée par la revue *Mesures* (15 janvier 1935), le même auteur utilise l'archaïsme *avisance* 'jugement, sagesse'.

Cadet de Gide, mais de la même lignée littéraire, Montherlant chante la « *luisance* légère » de certains cheveux (*Le Songe*, 1922, 166), l'« *attirance* de l'eau » (*Petite Infante de Castille*, 1929, 30),

¹ Cf. BRUNOT dans *l'Histoire de la langue et de la litt. française* de PETIT DE JULLEVILLE, VIII, p. 806.

² Repris figurément par J. SCHLUMBERGER dans ses *Frontières religieuses*, 1934, p. 180: « une vaine errance ».

voire, figurément, la « *flagrance maxima* » de l'amour (*ibid.*). Dans *Service inutile* (1935, 209), il ne recule pas devant *ennuyance*: « votre part des ennuyances de vos semblables ».

Ce sont là des écrivains à tendances lyriques. La psychologie raffinée d'un Proust est tout de même moins imaginative quand elle recourt à *accoutumance* (*Sod. et Gom.*, II, 1, 177), à *alternance* (*ibid.*, 216 et 224), à *ambiance* (*ibid.*, II, 2, 32, et *Guermantes*, 1920, I, 130), à *flagrance* (préf. à *Tendres Stocks* de Morand, 1921, 28), à *fragrance* (*Prisonnière*, 1923, II, 235), à *insignifiance* (*ibid.*, II, 76, et *passim*), à *luxuriance* (*Albertine*, II, 90), à *survivance* au sens de *survie* (*ibid.*, II, 61 et *passim*). La série se complète de quelques substantifs en *-ence*: *appétence* (*Sod. et Gom.*, II, 1, 21), *réurrence* (*Prisonnière*, I, 265), *reviviscence* (*ibid.*, II, 3, 155 et *passim*), *suréminence* (*Temps retrouvé*, I, 151).

Ainsi la prolifération du suffixe *-ance* (ou *-ence*) continue-t-elle avec un caractère plus ou moins accusé de préciosité. Hors de la littérature d'imagination elle gagne la critique. Déjà Victor Charbonnel introduisait le terme de *voyance*, « si l'on peut dire », en parlant des « mystiques dans la littérature présente » (*Mercur de France*, mars 1896, 346). Plus près de nous un André Rouveyre fait le procès d'un style qui « n'a pas la simplicité, la *coulance*, la conformation habituelle » (*Singulier*, éd. 1934, 9), un Albert Béguin discourant sur l'*Expérience poétique*, distingue les « racines terrestres » du créateur inspiré et son « *appartenance* spirituelle » (*Rev. de Paris*, 1^{er} juin 1938, 659). L'histoire même cède à la contagion si l'on en juge par la préface de Mme St-René Taillandier à son *Henri IV après la messe* (1937): « On n'a pas cherché en cette étude à écrire l'histoire du règne: tout au plus à dessiner celle du caractère de Henri IV en ses *mouvances*, ses oscillations, ses *alternances* de défiance invétérée et d'abandon facile ».

Et pourquoi la science même, spéculative ou non, ne fournirait-elle pas son tribut? La *voyance* mystique de Charbonnel devient plus techniquement encore synonyme de *divination* sous la plume d'un observateur des *Voyants et voyantes de Paris*: « une bonne voyance ». On n'est pas peu surpris de retrouver l'*errance* des poètes symbolistes dans un article sur l'*Exode des*

Israélites à travers le Sinaï: « l'étude des *errances* ». Enfin la politique, et avec elle l'Académie (8^e éd.), ayant adopté *belligérance*, on ne voit pas pourquoi elle ne parviendrait pas à vulgariser *mililance* beaucoup plus récent: « Une atmosphère bien paisible tendrait à envelopper ce nid de *militance* » (à propos de la *C. G. T. éducative*)¹.

Ce n'est pas nous écarter de notre sujet que d'attirer, en terminant, l'attention sur une autre coloration du suffixe *-ance*, qui fait partie de son histoire. Nyrop (*Grammaire*, III, § 71) signale la persistance dans le français de Belgique d'archaïsmes tels que *doutance*, *hérítance*. Une enquête un peu poussée en déterrerait sans doute beaucoup d'autres dans les divers français provinciaux. Depuis le temps de Molière au moins, *-ance* est un suffixe rustique: « Quand en a de l'amiquié pour les personnes, l'an en baille toujou queuque petite *signifiance* », déclare le Pierrot de *Don Juan* (II, sc. 1). A ce jargon correspond encore celui de François le Champy dans le roman de Georges Sand: « Par ainsi la chose peut s'arranger sans vous porter *nuisance* » (ch. xv).

Du suffixe rustique au suffixe poissard, il n'y a qu'un pas. Les mots en *-ance* fourmillent dans les pastiches populaires du dix-huitième siècle. Des *Sarcelles* de Jouin, pamphlet politique, Ch. Nisard a tiré *agréiance*, *antitulance*, *antrigance*, *éducance*, *équifiance*, *facilitance*, *harmoniance*, *oubliance*, *palpittance*, *réconciliation*, *remuance*, *retirance*, *revoyance*, *sanctifiance*, *satisfaisance*, *témoignance*². De même, le classique du genre, Vadé, ne manque pas d'émailler ses menus chefs d'œuvre — entre autres les *Lettres de la Grenouillère* — d'archaïsmes et de néologismes tels que *accoutumance*, *communiquance*, *consolance*, *dissimulance*, *doutance*, *ennuyance*, *libertance*, *récréance*, *ressouvenance*, *signifiance*, *soutenance*, *valissance*, *corporance* (qu'on trouve aussi dans le *Théâtre du Boulevard*)³.

¹ *Revue de Paris*, 1^{er} janvier 1937, 15 mars, 15 avril 1938.

² *Le langage populaire et le patois de Paris*, 1872.

³ Cf. BRUNOT-FRANÇOIS, *Histoire de la langue française*, VI, p. 1215.

Ainsi prodigué, le suffixe *-ance* relève d'une sorte de burlesque. Il pénètre aussi dans les langages spéciaux, ce qu'on appelle vulgairement l'argot. Dans ma jeunesse les luttes à coups de poing s'appelaient des *bourrances*, des *cognances* en langage de collégien genevois. Pendant la guerre les observateurs de l'argot des tranchées, MM. Dauzat et Esnault¹ ont eu vite fait de dépister des termes de formation souvent bizarre préparés par la caserne ou la rue: *cuistance* (cuisine), *roustance* (même sens, de *roustir*, brûler), *becquetance* ou *bectance* (nourriture, de *béqueter*, manger), *croustance* (repas, de *croûte*, pain), *galetance* (gamelle, de *galettière*, plat à galette). Dans la même série prend place *rouspétance*, que Verlaine a rendu presque poétique², et que n'ignore pas André Gide³. Ici encore le suffixe *-ance* apparaît comme une modulation expressive. Qui sait si elle ne se faisait pas déjà sentir dans ces vieux mots de la langue populaire: *pitance* (substitué à *pitié*), *bombance* ou *bobance*, *manigance*?

Genève.

Alexis François.

Post-scriptum. — Parmi les critiques qui font usage de mots en *-ance*, on peut mentionner encore Julien Benda. Dans une seule page de son introduction à la *Vie de Rancé* (Bossard, 1920), je relève *fuyance*, *désespérance*, *inconsistance* (mot du dix-huitième siècle) et *résonance* (longtemps écrit *résonnance*). Un peu plus loin, il écrit: « On a là une sorte d'exubérance tournée vers le dedans, d'*inhubérance*, si l'on ose dire... » Peut-être est-il influencé par son sujet.

Chateaubriand a employé une seconde fois, figurément, le mot *effluence*. Parlant de la première renommée de Rancé dans sa retraite, il dit: « On s'aperçut qu'il venait des parfums d'une terre inconnue... Attiré par les effluences célestes, on en remonta le cours. »

De même l'ancien terme scientifique *incandescence* (1781) devient métaphore poétique dans le *Dominique* de Fromentin: « Sous

¹ A. DAUZAT, *L'argot de guerre*, 1918; G. ESNAULT, *Le poilu tel qu'il se parle*, 1919.

² « O rouspétance détestable... » (*Dans les limbes*, III, 55). Cf. SAINÉAN, *Le langage parisien*, 1920, p. 217 et 542.

³ « Hier, un peu de rouspétance parmi nos gens » (XIV, p. 96, *Retour du Tchad*).

les *incandescences* dont j'étais brûlé, je retrouvais plus fraîche que jamais la source de mes premiers attachements » (VII).

A peine est-il besoin de signaler encore l'emploi d'*accoutumance* dans la *Porte étroite* de Gide, si ce n'est pour son sens précieux: « C'est ainsi que nous reprîmes l'habitude l'un de l'autre. Je comptais sur cette accoutumance plus que sur n'importe quelle explication » (VII).

Index

- | | | |
|--|--|-----------------------------------|
| <i>accointance</i> , 21, 24 | <i>chevance</i> , 23 | <i>équifiance</i> , 31 |
| <i>accoutumance</i> , 21, 23, 24, 30, 31, 33 | <i>chevrotance</i> , 28 | <i>errance</i> , 28, 29 (bis), 31 |
| <i>adjudance</i> , 21 | <i>cognance</i> , 32 | <i>érubescence</i> , 28 |
| <i>advertance</i> , 21 | <i>communiquance</i> , 31 | <i>espérance</i> , 22 |
| <i>agréiance</i> , 31 | <i>compatissance</i> , 22 (ter), 23, 24 (quater), 25 (bis) | <i>étirance</i> , 28 |
| <i>allance</i> , 28 | <i>concordance</i> , 24 | <i>exorbitance</i> , 28 |
| <i>allégeance</i> , 23 | <i>concurrence</i> , 22 | <i>facilitance</i> , 31 |
| <i>alternance</i> , 30 (bis) | <i>conjouissance</i> , 21 | <i>faillance</i> , 22 |
| <i>ambiance</i> , 29, 30 | <i>consolance</i> , 31 | <i>fécondance</i> , 24 |
| <i>ambulance</i> , 20, 28 | <i>consonnance</i> , 24, 25 | <i>fiance</i> , 23 |
| <i>anhélance</i> , 27 | <i>corporance</i> , 24, 31 | <i>finance</i> , 20 |
| <i>antitulance</i> , 31 | <i>correspondance</i> , 25 | <i>flagrance</i> , 30 (bis) |
| <i>antrigance</i> , 31 | <i>croustance</i> , 32 | <i>fragrance</i> , 23, 27, 28, 29 |
| <i>aperceance</i> , 21, 29 | <i>coulance</i> , 30 | <i>fulgurance</i> , 25 |
| <i>appartenance</i> , 23, 30 | <i>cuistance</i> , 32 | <i>fuyance</i> , 32 |
| <i>appéance</i> , 30 | <i>déceance</i> , 21 | <i>galeance</i> , 32 |
| <i>assouissance</i> , 26 (ter) | <i>déformance</i> , 28 | <i>gérance</i> , 20 |
| <i>atténuaance</i> , 28 | <i>déliquescence</i> , 29 | <i>harmoniance</i> , 31 |
| <i>attirance</i> , 25, 26, 28, 29 (bis) | <i>demeurance</i> , 21 | <i>héritance</i> , 31 |
| <i>avance</i> , 24 | <i>déplaisance</i> , 22 (bis) | |
| <i>avenance</i> , 23 | <i>désespérance</i> , 21, 23, 24, 28, 32 | <i>incandescence</i> , 32 |
| <i>avisance</i> , 29 | <i>discordance</i> , 21 | <i>inconsistance</i> , 32 |
| <i>becquetance</i> , 32 | <i>dissimulance</i> , 31 | <i>ingérence</i> , 20 |
| <i>bectance</i> , 32 | <i>doutance</i> , 23, 31 (bis) | <i>inhubérance</i> , 32 |
| <i>belligérance</i> , 31 | <i>éducance</i> , 31 | <i>intermittence</i> , 20 |
| <i>bienfaisance</i> , 21 | <i>effluence</i> , 23, 32 | <i>intransigeance</i> , 20 |
| <i>bobance</i> , 32 | <i>efforescence</i> , 23 | <i>insignifiance</i> , 21, 30 |
| <i>bombance</i> , 32 | <i>énervance</i> , 28 | <i>intendance</i> , 20 |
| <i>bourrance</i> , 32 | <i>ennuyance</i> , 30, 31 | |
| <i>bruyance</i> , 27 | <i>entrance</i> , 27 | <i>latence</i> , 28 (bis) |
| <i>captivance</i> , 27 | | |

| | | |
|---|--|---|
| <i>libertance</i> , 31 | <i>plaisance</i> , 29 | <i>sémillance</i> , 21 |
| <i>lieutenance</i> , 20 | <i>préordonnance</i> , 21 | <i>seyance</i> , 28 |
| <i>luisance</i> , 22, 28 (bis), 29 (bis) | <i>prépondérance</i> , 21 | <i>signifiante</i> , 25 (ter), 31 (bis) |
| <i>luxuriance</i> , 30 | <i>quittance</i> , 20 | <i>soutenance</i> , 31 |
| <i>malaisance</i> , 21 | <i>radiance</i> , 28 | <i>souvenance</i> , 21, 22 (quater), 24 |
| <i>malfoisance</i> , 21 | <i>réconciliante</i> , 31 | <i>superintendance</i> , 20 |
| <i>manigance</i> , 32 | <i>recouvrance</i> , 29 | <i>surintendance</i> , 20 |
| <i>méconnaissance</i> , 24 | <i>récréance</i> , 31 | <i>stagnance</i> , 21, 28 |
| <i>militance</i> , 31 | <i>récurrence</i> , 28, 30 | <i>suffisance</i> , 21 |
| <i>mirance</i> , 28 | <i>regrettance</i> , 28 | <i>suréminence</i> , 30 |
| <i>mourance</i> , 28 | <i>reluctance</i> , 29 | <i>surveillance</i> , 20 |
| <i>mouvance</i> , 24, 30 | <i>remembrance</i> , 21, 22, 24, 25, 28 | <i>survivance</i> , 30 |
| <i>navrance</i> , 28 | <i>remémorance</i> , 29 | <i>témoignance</i> , 31 |
| <i>nilescence</i> , 23 (bis), 25 | <i>remuance</i> , 31 | <i>transcendance</i> , 21 |
| <i>nuisance</i> , 21, 31 | <i>repentance</i> , 20, 22 (bis), 23 | <i>tremblance</i> , 28 |
| <i>obligeance</i> , 21 | <i>résonance</i> , 32 | <i>truculence</i> , 27 |
| <i>observance</i> , 20, 24 | <i>ressouvenance</i> , 26, 31 | <i>unisonance</i> , <i>unison-</i> <i>nance</i> , 22 (bis) |
| <i>ondoyance</i> , 28 | <i>retirance</i> , 31 | <i>usance</i> , 22 |
| <i>ondulance</i> , 28 | <i>reviviscence</i> , 30 | <i>vagabondance</i> , 29 |
| <i>ordonnance</i> , 24 | <i>revoyance</i> , 31 | <i>valissance</i> , 24, 31 |
| <i>oubliance</i> , 31 | <i>rouspétance</i> , 32 (bis) | <i>vétéranee</i> , 21 |
| <i>outrance</i> , 21 | <i>roustance</i> , 32 | <i>vibrance</i> , 28 |
| <i>outrecuidance</i> , 21 | <i>rutilance</i> , 25 | <i>voulance</i> , 21 |
| <i>palpitanee</i> , 31 | <i>sanctifiante</i> , 31 | <i>voyance</i> , 30 (bis) |
| <i>partance</i> , 20 | <i>sapience</i> , 23 | |
| <i>pénitence</i> , 22 | <i>satisfaisance</i> , 31 | |
| <i>pitance</i> , 32 | <i>scintillance</i> , 29 | |